

à toute personne intéressée dans l'école, soit comme maître, commissaire ou autrement, de faire le commerce de livres, papeterie, etc. Cette modification à la loi va mettre fin au monopole de l'Institut des Frères. Voilà la grosse réforme que l'Institut des Frères ne pourra pas et surtout ne voudra accepter. C'est trop commode, voyez-vous, de pouvoir vendre en 1894 des géographies ne contenant que les chiffres du recensement de 1871.

Il est bien vrai que notre population n'a pas augmenté énormément depuis 1871, que les nouvelles villes et les nouveaux villages ne sont pas très nombreux, mais ça coûte quelque chose pour faire le changement, si minime qu'il soit, de sorte que ça paie mieux de laisser la population du Canada au chiffre où elle était en 1871 et les enfants pourront apprendre la géographie récente quand ils seront sortis de l'école. C'est probablement pour la même raison que les frères n'ont pas voulu abandonner leurs séries de livres de lectures française et anglaise, car, voyez-vous, les enfants pourront encore apprendre à lire d'une façon intelligente quand ils seront sortis de l'école.

Voilà qui est étonnant, n'est-ce pas ? Eh bien, c'est comme cela que nos enfants ont été traités dans les écoles d'Ottawa, depuis dix ans surtout. Ceux qui ont osé éléver la voix pour protester étaient tout de suite placés parmi ceux qui voulaient détruire la religion.

Il y a quinze ou vingt ans nous avions ici de très bonnes écoles. Nous avions ici le frère André, qui sait ce que c'est qu'une école, Dieu merci. Aussi depuis son départ les frères ont vécu de sa réputation.

Pauvre frère André ! Il a fait beaucoup de bien, mais sa réputation, si honnêtement acquise, a servi, depuis son départ de parmi nous, à couvrir bien des nullités. Il ne se moquait pas de la loi, lui, ni ne traitait dédaigneusement les pères de famille ; au contraire il était humble dans sa science, bon et généreux.

Il a pris nos enfants par la main, il les a préparés à la lutte pour la vie ; ses successeurs les ont menés à coups de bâtons et leur ont fait acheter des livres.

Attendons le 25 décembre prochain.—*Le Temps.*

LA LOTERIE DES ECOLES CATHOLIQUES

LE PONEY MANITOBAIN

Les journaux bien pensants et bien cotés de la province avaient annoncé que les amis de l'archevêché d'Ottawa préparaient une loterie pour le maintien des Ecoles Catholiques de Manitoba.

Nous nous sommes élevés contre l'indécence et l'immoralité du procédé et nous avons vu, dans cette entreprise, une des mille raisons qui empêcheraient d'arriver à la conclusion d'un *modus vivendi* accepta-

ble à ceux qui désirent que l'éducation religieuse soit donnée à l'école. Cette opinion que nous ne partageons pas a ses partisans que nous respectons et est susceptible d'une solution amiable qui ne peut être que compromise par des spéculations illégales comme celles que se proposent les Pères Oblats pour garder la main sur les écoles.

Nous avons eu l'occasion, grâce aux amitiés nombreuses dont nous disposons chez des gens que ne soupçonne même pas le cléricalisme, de mettre la main sur la circulaire et les billets qui vont être adressés aux catholiques de la province pour opérer une formidable saignée au nom de nos compatriotes du Manitoba.

Nous offrons cette primeur aux lecteurs du *RÉVEIL*.
CHER MONSIEUR,

Vos frères du Manitoba sont victimes de la plus injuste des persécutions depuis l'année 1890. En effet, le gouvernement voulant abolir les écoles catholiques, établit des écoles prétendues nationales, et qui sont simplement des écoles protestantes par les maîtres, par les livres, par les prières et l'enseignement.

Les catholiques payent les taxes scolaires, mais leur conscience ne leur permet pas d'envoyer leurs enfants à ces écoles. Alors ils ont été obligés de soutenir leurs écoles catholiques en faisant de nouveaux déboursés.

Rien que dans la ville de Winnipeg, nos écoles coûtent 2,500.00 piastres annuellement.

Faute de ressources, plusieurs de nos écoles sont fermées ; d'autres sont sur le point de l'être, quelques-unes sont surchargées de dettes considérables.

Nos catholiques sont épisés et le découragement menace les âmes.

Le nouvel Archevêque de St-Boniface, Monseigneur Langevin, a marché sur les traces de son vénéré prédecesseur ; il a vaillamment combattu pour cette cause sacrée ; ses nobles paroles ont retenti dans tout le pays ; il a fait de généreux sacrifices pécuniaires ; mais là aussi les ressources sont épisées.

Nous espérons des jours meilleurs cette année même. Mais voilà que le règlement de cette grave question a été remisé à plus tard.

Qu'allons-nous faire ?

Il s'agit de la foi de notre jeunesse, il y va du salut éternel de nos chers enfants.

Pourrions-nous cesser la lutte, pourrions-nous abandonner cette cause, si éminemment religieuse et patriotique ? Tous les catholiques du Dominion nous accuseraient de lâcheté et de trahison.

Non, non, jamais nous ne cesserons de réclamer nos droits ; jamais nous ne nous déclerons à fermer nos écoles avant d'avoir tenté tous les moyens.

C'est pourquoi, je viens aujourd'hui, au nom de vos compatriotes du Manitoba, au nom de Monseigneur Langevin, au nom de la religion et de Dieu ; je viens, dis-je, vous demander une aumône. Aidez-nous à soutenir nos écoles. Si vos moyens ne vous permettent pas d'accepter tous les billets ci-inclus, veuillez vous faire aider par vos amis. Toute offrande, si petite qu'elle soit, sera reçue avec reconnaissance.